

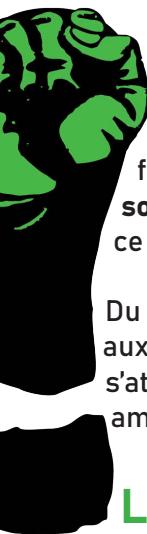
Saint-Denis, le 19 janvier 2026

LES RÉPUBLICAINS VEULENT RESTREINDRE NOTRE DROIT DE GRÈVE CAR ILS N'ONT RIEN D'AUTRE À PROPOSER !

Adoptée par les sénateurs en avril 2024, une proposition de loi visant à **priver les agents des transports de leur droit de grève** revient à l'Assemblée Nationale lors d'une « niche parlementaire » des Républicains ce jeudi 22 janvier. Très régulièrement, des député-e-s en mal d'inspiration déposent des **propositions de loi visant à restreindre les quelques droits** dont disposent les salarié·es au sein des entreprises, à commencer par celui de **faire grève**.

Le projet de loi, sous couvert de « continuité du service public », prévoit notamment :

- La possibilité de **suspendre le droit de grève** jusqu'à 30 jours par an sur certaines périodes dites sensibles (congés scolaires, jours fériés et évènements)
- La **limitation** de la durée des **grèves**
- L'**allongement** des délais de **déclaration individuelle**



HEUREUSEMENT QUE LEUR CYNISME NE LES TUE PAS !

À cause de leur politique libérale et réactionnaire, des territoires sont abandonnés par le service public ferroviaire : fermeture de lignes vitales, abandon des guichets SNCF, suppression d'arrêts TGV ... **Ils/elles sont incapables de régler les problèmes de financement dans les transports en pleine crise écologique** et ce n'est pas le projet de loi-cadre de Philippe Tabarot qui va améliorer la vie quotidienne des citoyen·nes.

Du côté de la fédération SUD-Rail, nous nous tenons prêt·es à utiliser tous les moyens pour riposter face aux attaques portées par le parti Les Républicains avec le soutien affiché du Rassemblement National. En s'attaquant à ce droit constitutionnel, c'est le monde du travail qui résiste et qui se bat pour maintenir ou améliorer ses droits sociaux, qui est dans le viseur !

LA RESTRICTION DU DROIT DE GRÈVE EST UNE DE NOS LIGNES ROUGES !

Le 22 janvier, unitairement, toutes les organisations syndicales appellent à s'opposer à une autre proposition de **loi pour supprimer le 1er mai** !

Rejoignons cette mobilisation devant l'Assemblée Nationale individuelles et collectives !



jeudi à partir de 10 heures pour défendre nos libertés

